



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune : Moissy-Cramayel

Autres communes :

PDA

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption-de-la-Vierge

Protection : inscription

Arrêté : Arrêté préfectoral le 17/12/2007

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Église

Titre courant :

Eglise

Localisation

Localisation :

Île-de-France ; Seine-et-Marne (77) ; Moissy-Cramayel

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

12e siècle, 15e siècle, 16e siècle, 17e siècle

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1926/04/28 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Eglise : inscription par arrêté du 28 avril 1926

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Référence aux objets conservés :

PM77002713, PM77002714, PM77003380, PM77004857, PM77004858, PM77001145, PM77001146, PM77001144, PM77001143

Intérêt de l'édifice :

A signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

Références documentaires

Copyright de la notice :

Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi

Notices liées

[Litre](#)

[litre](#)
[Peinture](#)

[Statue : Sainte Barbe](#)

[statue](#)
[Sculpture](#)

[Autel](#)

[autel](#)
[Menuiserie / Ebénisterie](#)



[Tableau du retable du maître-autel : Assomption](#)
[tableau](#)
[Peinture](#)
[Schönfeldt Johann Heinrich \(? peintre\)](#)

[Statue : Saint Roch](#)

[statue](#)
[Sculpture](#)

[Retable du maître-autel, 2](#)

[socles de statues](#)

[retablesocle \(2\)](#)
[Menuiserie / Ebénisterie](#)



[Dalle funéraire d'une](#)

[femme](#)
[dalle funéraire](#)
[Sculpture](#)



[Cloche \(3\)](#)

[cloche](#)
[Orfèvrerie et autres objets en métal](#)



[Statue : Vierge à l'Enfant](#)

[statue](#)
[Sculpture](#)

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00087109

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-06-24

Date de la dernière modification de la notice :

2025-01-13

Copyright de la notice :

juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :

1992

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :

Dossier de protection

Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map-culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00087109&type=simple